



LE TUTORAT ÉTUDIANT À L'UNIVERSITÉ LE HAVRE NORMANDIE

SEPTEMBRE 2022



Ce guide du tutorat a été conçu par une équipe composée de membres des trois universités normandes dans le cadre du projet NCU Réussites plurielles. Si les textes sont majoritairement communs à l'ensemble des établissements, une version du guide spécifique à chaque université est diffusée.

Dans un souci de clarté du document, nous avons fait le choix de ne pas employer l'écriture inclusive dans ce document.



SOMMAIRE

ÉDITO	4
FICHE 1. VOUS ÊTES ENSEIGNANT À L'UNIVERSITÉ OU RÉFÉRENT TUTORAT AU SEIN D'UNE COMPOSANTE/D'UN DÉPARTEMENT	5
FICHE 2. QUELQUES EXEMPLES DE DISPOSITIFS DE TUTORAT À L'UNIVERSITÉ LE HAVRE NORMANDIE ET DANS LES AUTRES UNIVERSITÉS NORMANDES	6
UN DISPOSITIF D'AIDE À LA RÉUSSITE EN L1 (ULHN - UFR LSH).....	6
DES ATELIERS DE TUTORAT TRANSVERSAUX (ULHN)	7
UN TUTORAT HYBRIDE (UCN - L1 SCIENCES POUR LA SANTÉ ET PORTAIL BIOLOGIE SCIENCES TERRE)	7
LE TUTORAT À L'UFR LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES (UCN - UFR LVE).....	7
UN DISPOSITIF DE REMÉDIATION EN STATISTIQUES (UCN - L2 PSYCHOLOGIE)	8
UN DISPOSITIF DE TUTORAT-ÉTUDIANT À L'AUTOFORMATION DES COMPÉTENCES RÉDACTIONNELLES EN FRANÇAIS (URN)	8
UN TUTORAT-ÉTUDIANT PENSÉ AU NIVEAU DE LA COMPOSANTE EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES (URN)	8
FICHE 3. LE RECRUTEMENT DES TUTEURS	9
FICHE 4. PROMOUVOIR LE TUTORAT AUPRÈS DES ÉTUDIANTS POUVANT EN BÉNÉFICIER	10
FICHE 5. VOUS ÊTES ÉTUDIANT TUTORÉ	11
FICHE 6. VOUS ÊTES TUTEUR À L'UNIVERSITÉ	12
CONTACTS UTILES POUR LES TUTEURS À L'UNIVERSITÉ	14
FICHE 7. LA FORMATION DES TUTEURS	15
L'OPEN BADGE « AGIR EN TUTEUR À L'UNIVERSITÉ »	15
FICHE 8. VOUS ÊTES PERSONNEL ADMINISTRATIF	17
ANNEXE: PROPOSITION DE FICHE DE POSTE TYPE	18



ÉDITO

Le projet Nouveaux Coursus à l'Université « Réussites plurielles » a pour objectif de permettre et de reconnaître toutes les formes de réussites des publics étudiants en licence.

Le tutorat est une des réponses apportées aux étudiants pour permettre une individualisation des parcours, en s'adaptant aux besoins des tutorés. Le tutorat entre pairs, c'est-à-dire entre étudiants, est au cœur du projet Réussites plurielles. Cet axe vise à faire des emplois-étudiants tuteurs un facteur de réussite étudiante. L'objectif est de permettre aux étudiants de bénéficier du dispositif de tutorat le plus adapté possible à leurs besoins en proposant diverses formes de tutorat. Ce dernier peut alors être méthodologique, disciplinaire ou encore de remédiation. Il peut également se dérouler en présentiel, à distance ou encore de manière hybride (alternant des temps présentiels et distanciels).

Un autre objectif du projet est de favoriser la montée en compétences des tuteurs à travers des temps de formation et de retour sur leurs pratiques. La reconnaissance et la valorisation des compétences pédagogiques, relationnelles et organisationnelles qu'ils acquièrent sont mises en place à travers l'élaboration d'un référentiel de compétences et d'un Open Badge normands.

Dans le cadre de ce projet Réussites plurielles, un groupe de travail composé de membres des trois universités normandes travaille à l'amélioration des pratiques tutorales et de la formation dispensée aux tuteurs. Dans ce guide, une partie des actions est commune aux établissements et d'autres sont propres à l'Université Le Havre Normandie.

Ce guide, à l'usage de l'ensemble des acteurs des dispositifs de tutorat, se veut à la fois un document d'information ainsi qu'un guide de bonnes pratiques. Il a vocation à évoluer avec les dispositifs de tutorat mis en place au sein de l'université. Vos retours sont les bienvenus afin d'en faire un guide produit pour et avec l'ensemble des acteurs de l'université. De plus, les actions menées autour du tutorat dans les trois universités normandes sont adossées à des travaux de recherche menés par une doctorante (CIRNEF) financée par le projet Réussites plurielles. Dans une perspective d'amélioration continue, certains éléments décrits dans ce guide comme la formation des tuteurs et l'Open Badge sont susceptibles d'évoluer au cours de l'année universitaire afin d'intégrer les préconisations émises.

Enfin, ce document a été produit par le projet Réussites plurielles et concerne essentiellement les dispositifs de tutorat en licence générale mais les préconisations et informations sont également valables pour l'ensemble des formations mettant en place le tutorat. Des dispositifs de tutorat peuvent également être mis en place dans les autres formations (Masters, DU, BUT, licences professionnelles) grâce au projet Résiliences plurielles porté par l'Université Le Havre Normandie.

L'équipe du projet Réussites plurielles



FICHE 1

VOUS ÊTES ENSEIGNANT À L'UNIVERSITÉ OU RÉFÉRENT TUTORAT AU SEIN D'UNE COMPOSANTE/D'UN DÉPARTEMENT

Votre composante / votre département accueille des étudiants-tuteurs, sous contrat de travail et formés par l'Université (cf. Fiche [Formation des tuteurs](#)), [🔗](#) pour donner plus de chances de réussite aux étudiants.

Le tuteur ne se substitue pas aux enseignants mais vient apporter **un accompagnement personnalisé** en complément des enseignements, un soutien ciblé sur les besoins rencontrés par l'étudiant tutoré. Il se fonde sur son expérience d'étudiant ayant suivi et assimilé les mêmes enseignements et la méthodologie universitaire en ayant progressé dans le cursus.

Les tuteurs interviennent principalement pour accompagner les étudiants tutorés à **s'approprier les notions abordées dans les cours** (CM et TD) ou les pré-requis (**remédiation**), à organiser leur travail (**méthodologie**) et à maintenir leur engagement dans leur parcours d'études (**motivation**).

- Au début de l'année universitaire, vous pouvez être amené à **présenter les dispositifs** de tutorat existants auprès des étudiants pouvant en bénéficier mais aussi **auprès des futurs tuteurs** afin de les encourager à candidater.
- Vous pouvez **diffuser ce guide du tutorat** étudiant et plus particulièrement les fiches qui les concernent aux tuteurs.
- **Vous pouvez être contacté par un tuteur** (très possiblement l'un de vos anciens étudiants) pour obtenir une aide et un conseil dans le cadre de son travail qui est en lien avec vos enseignements (CM ou TD) : **merci de lui réserver le meilleur accueil afin qu'il puisse à son tour aider les tutorés qu'il suit**. Le tuteur est un étudiant de confiance recruté et encadré par un enseignant ou l'équipe pédagogique. Il fait partie de celle-ci.

- Tout au long de l'année universitaire, lors de vos échanges avec des étudiants exprimant des besoins ou lorsque vous repérez des difficultés, n'hésitez pas à les **orienter vers les dispositifs de tutorat** mis en place dans votre composante/département. ([Voir fiche Promouvoir le tutorat](#)) [🔗](#)

Vous pouvez prendre contact :

- **avec votre collègue, responsable du tutorat** au niveau de votre département qui coordonne le lien avec les tuteurs (recrutement, suivi, aide à la prise de contact avec les tutorés),
- avec **le responsable administratif** de votre composante (suivi des tuteurs sur le plan administratif et logistique),
- avec **un ingénieur pédagogique** de la Mission d'Appui à la Pédagogie (MAP) pour définir la modalité de tutorat la plus adaptée au dispositif que vous souhaitez mettre en place ou évaluer le volume horaire, organiser une séance de formation aux outils (Eurêka, Mahara, Wooclap...), demander la création d'un espace cours Eurêka dédié au tutorat, etc.



FICHE 2

QUELQUES EXEMPLES DE DISPOSITIFS DE TUTORAT À L'UNIVERSITÉ LE HAVRE NORMANDIE ET DANS LES AUTRES UNIVERSITÉS NORMANDES

Il est important de choisir le ou les types de tutorat **en fonction des besoins des étudiants**. Ils peuvent prendre des formes multiples, voici quelques exemples de modalités :

- Des permanences,
- des séances thématiques en lien avec les cours proposés ou sur de la méthodologie,
- du tutorat en séances individuelles ou en petits groupes : les tuteurs suivent les étudiants sur tout le semestre, ou sur toute l'année,
- ou d'autres types de modalités : jeux sérieux, visites, etc.

Plusieurs dispositifs sont mis en place dans les universités normandes, en voici quelques exemples.

UN DISPOSITIF D'AIDE À LA RÉUSSITE EN L1 (ULHN - UFR LSH)

Depuis 2019, l'UFR Lettres et Sciences Humaines de l'Université Le Havre Normandie a mis en place un dispositif de tutorat afin de **favoriser la réussite des étudiants en première année** de licence et éviter le phénomène de **décrochage**.

L'objectif de ce tutorat est d'accompagner les étudiants qui en ressentent le besoin, au moment où ils le ressentent, en développant leur **autonomie** et en favorisant leur **intégration** à l'université.

Le dispositif se compose de deux volets : **des ateliers collectifs et des entretiens**. Des ateliers de tutorat sont ainsi proposés chaque semaine :

- Ateliers de soutien disciplinaire (selon les difficultés remontées par les étudiants et les enseignants)
- Ateliers de méthodologie
- Ateliers sur les compétences personnelles et/ou interpersonnelles (prendre des notes, prendre la parole à l'oral, organiser son travail etc.)

Les ateliers peuvent se dérouler en présentiel, à distance en visioconférence ou de manière hybride, c'est-à-dire avec des activités à réaliser à distance et des temps de regroupement et d'échange en présentiel.

Pour les entretiens, chaque étudiant arrivant en L1 se voit attribuer un **tuteur référent** qui l'accompagnera tout au long de l'année universitaire et qu'il pourra solliciter s'il le souhaite. L'objectif des entretiens individuels ou collectifs est de maintenir un **suivi des étudiants tutorés** afin de les aider à cibler leurs difficultés et blocages et de les accompagner dans la mise en place de solutions dans une démarche de type entretien motivationnel et résolution de problème. Vingt à trente tuteurs et tutrices sont ainsi recrutés chaque année pour assurer ce tutorat.

DES ATELIERS DE TUTORAT TRANSVERSAUX (ULHN)

L'Université Le Havre Normandie a mis en place, depuis cette année (2022), des ateliers de tutorats portant sur des **compétences transversales** :

- Soutien en mathématiques et français pour se préparer aux concours de l'enseignement
- Soutien en anglais pour les non-spécialistes
- Soutien en Français Langue Étrangère

Ces ateliers **communs à 3 UFR** (Affaires Internationales, Sciences et Techniques, Lettres et Sciences Humaines) sont proposés à **tous les étudiants** (tous niveaux et départements confondus) et sont animés par des étudiants de différentes filières.

UN TUTORAT HYBRIDE (UCN - L1 SCIENCES POUR LA SANTÉ ET PORTAIL BIOLOGIE SCIENCES TERRE)

Ce dispositif de tutorat est hybride dans le sens où il se déroule en **présentiel** pour les **étudiants acceptés à l'université en « oui-si »** et pour lesquels il est obligatoire mais est également **ouvert, à distance** via la



plateforme de cours en ligne Ecampus, **à l'ensemble des étudiants de L1** souhaitant en bénéficier. L'objectif de l'hybridation est bien de pouvoir proposer le tutorat à un plus grand nombre d'étudiants volontaires, ce qui ne serait pas possible en présentiel avec un effectif limité de tuteurs. Le présentiel permet l'accompagnement personnalisé destiné aux étudiants recrutés dans le cadre du « Oui si ».

Afin de mettre en place ce dispositif, deux espaces de cours ont été créés sur Ecampus dans lesquels tous les étudiants de L1 de ces mentions ont été inscrits. Les **tuteurs ont été formés** par une ingénieure pédagogique **aux usages d'Ecampus** aux trois besoins principaux :

- Diffuser des ressources (déposer une correction de colle, des annales, une bibliographie annexe ...)
- Communiquer avec les étudiants (en asynchrone ou synchrone : forum - chat - visioconférence)
- Évaluer les acquis (test d'auto-formation - dépôt de devoir)

Les tuteurs ont créé des **tests d'autoformation afin que les étudiants puissent évaluer leur niveau de compréhension des différentes notions** abordées et ainsi adapter leurs révisions. Des corrections de colles et des temps d'échange en visioconférence sont proposés chaque semaine. Les échanges se font également sur des forums où les étudiants sont actifs.

Les étudiants tuteurs se sont naturellement organisés pour assurer le bon déroulement de l'année. **Les étudiants qui étaient tuteurs l'an dernier** et qui avaient une bonne connaissance de l'organisation du tutorat ont été désignés « **chefs de groupe** ». Les chefs de groupe gèrent ainsi les différents plannings, notamment pour les temps de regroupement synchrones ou asynchrones, selon les disponibilités des tuteurs. Les tuteurs sont également répartis par discipline, selon leurs spécialités.

En moyenne sur toute l'année 2020-2021, l'espace de cours « Sciences pour la santé » a été consulté régulièrement par plus de 80% des étudiants inscrits. L'espace consacré au portail Biologie Science Terre a été consulté, en moyenne, par 40% des étudiants inscrits.

Témoignage d'une enseignante impliquée dans le dispositif (J. Fauchot - 2020-2021) :

« Tous les étudiants [tutorés] avec lesquels j'ai échangé, soit en temps d'échange BBB soit dans le cadre du Oui Si, sont dithyrambiques! Les séances de tutorat

sont très bien et très utiles pour mieux comprendre les cours. Les ressources mises sur Ecampus sont très appréciées. Et, même s'ils ne rendent pas beaucoup les colles, beaucoup m'ont dit les faire et regarder ensuite les corrections. Ils apprécient les quiz aussi. Et surtout... les tuteurs sont, paraît-il, supers ! »

LE TUTORAT À L'UFR LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES (UCN - UFR LVE)

Dans le cadre du tutorat à l'UFR LVE de l'Université Caen Normandie (année 2020-2021), un **espace complémentaire** a été créé pour chaque département de l'UFR sur **Ecampus** (plateforme de cours en ligne de l'UCN) en accord avec les enseignants référents (7 espaces). Ces dispositifs concernaient essentiellement des étudiants de première année mais des étudiants de L2 et L3 y ont également eu accès.

Mis en place dans un premier temps afin d'assurer la **continuité du tutorat** en période de confinement, ces espaces ont permis aux tuteurs d'assurer leurs missions au sein d'un espace qui leur est dédié.

Une **formation Ecampus** a été proposée à chaque tuteur, notamment pour s'approprier les outils de communication (synchrone et asynchrone), d'organisation (sondage et prise de rendez-vous) et de création de ressources à destination des étudiants (compléments de cours, QCM, liens, etc.).

UN DISPOSITIF DE REMÉDIATION EN STATISTIQUES (UCN - L2 PSYCHOLOGIE)

La **remédiation**, un dispositif pour toutes les années de formation.

La mention de licence Psychologie de l'Université de Caen Normandie a mis en place un tutorat de remédiation en statistiques à l'entrée de **deuxième année** pour les étudiants qui n'avaient pas effectué la première année de psychologie et n'avaient jamais suivi de cours de statistiques auparavant.

Une tutrice encadrait 8 étudiants. Les séances ont été assurées de manière régulière à raison d'une à deux séances de 1h30 par semaine pendant la majeure partie du premier semestre.

Le responsable pédagogique a transmis à la tutrice un programme pour la remédiation et les ressources né-



cessaires. Suite à la demande des étudiants, la tutrice a alterné les séances sur le programme de L1 et l'accompagnement sur celui de L2.

La moyenne des huit étudiants bénéficiant de ce dispositif avait un écart compris entre 2 et 5 points (sur 100) avec celle de l'ensemble de la promotion lors des deux contrôles continus, ce qui montre l'efficacité de ce tutorat qui sera reconduit aux rentrées prochaines.

Témoignage de la tutrice (M. LEMAIRE, année 2020-2021) :

« Je suis très attachée à écouter la demande personnalisée de l'étudiant (ce qu'il attend du tutorat, ce dont il a besoin, etc) et d'y répondre au mieux. (...) Le plus difficile a été dans un premier temps de m'adapter aux difficultés de chacune : il fallait que je propose quelque chose d'adapté pour le groupe, tout en allant au rythme de chacun qui était très hétérogène. Par rapport à l'expérience en général, cela m'a beaucoup apporté et j'ai vraiment pris plaisir à les aider. Je pense que le fait d'avoir un groupe motivé a été hyper bénéfique et cela a permis une bonne dynamique de groupe. »

UN DISPOSITIF DE TUTORAT-ÉTUDIANT À L'AUTOFORMATION DES COMPÉTENCES RÉDACTIONNELLES EN FRANÇAIS (URN)

À l'université de Rouen Normandie, le dispositif **écri+** est développé pour permettre aux étudiants et étudiantes de licence de s'investir dans une autoformation autour de leurs **compétences rédactionnelles en français**. Depuis la rentrée 2021, Jeanne Chiron propose un accompagnement à l'usage de cet outil en master MEEF 1er degré, avec pour objectif d'aider les étudiantes et étudiants qui passeront les concours d'enseignement à améliorer leur niveau de français écrit.

Avec la mise en place du tutorat étudiant, nous avons expérimenté un accompagnement entre pairs à l'autoformation des étudiantes et étudiants, sur leurs compétences grammaticales et rédactionnelles.

Le recrutement comporte deux étapes :

- Un test de positionnement pour vérifier le niveau de français écrit
- Un entretien afin de vérifier les compétences pédagogiques et sociales des tuteurs et tutrices.

Quatre tuteurs et tutrices ont été recrutés dont un qui

s'occupe plus particulièrement de gérer l'espace universiTICE (espace de cours en ligne), notamment pour l'annonce des séances de tutorat et la proposition de sondage pour que les étudiants s'y inscrivent.

Ce projet a pour vocation d'être étendu sur les trois sites de l'INSPE de Normandie Rouen-Le Havre.

UN TUTORAT-ÉTUDIANT PENSÉ AU NIVEAU DE LA COMPOSANTE EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES (URN)

Trois types de tutorat sont mis en place de manière coordonnée au sein de la composante LSH afin de penser la cohérence et la visibilité du dispositif :

- Un tutorat **par département** qui est plus concentré sur une explicitation des notions disciplinaires et porté par des référents au sein des formations
- Un **tutorat d'accueil à la rentrée** qui se concentre sur l'accueil des étudiants primo-arrivants notamment pour présenter les espaces de cours
- Un tutorat pour la **composante sous forme de permanences dans un espace précis** et convivial. Il se concentre plus sur l'accompagnement à l'appropriation de la méthodologie universitaire et le travail en groupe. Il permet aussi d'avoir un **lieu identifié** pour un premier contact avec les étudiants afin de les rediriger, au besoin, vers les tutorats des départements

Ces deux derniers dispositifs sont portés par la direction de l'UFR.



FICHE 3

LE RECRUTEMENT DES TUTEURS

Les conditions pour le bon déroulement d'un dispositif de tutorat sont à mettre en place en amont du face à face entre le tuteur et les tutorés, dès l'appel à candidatures et le recrutement des tuteurs étudiants. Nous nous permettons ici de rappeler quelques conseils à mettre en œuvre.

VOUS METTEZ EN PLACE UN DISPOSITIF DE TUTORAT

Le recrutement des tuteurs relève de la responsabilité des composantes.

Au moment de la rédaction de l'appel à candidatures, il faut veiller à **décrire** le plus précisément possible **les missions** qui seront confiées aux tuteurs. Ils postuleront ainsi en ayant connaissance des éléments importants. Vous pouvez vous appuyer sur la proposition de **fiche de poste** proposée en annexe. Elle peut être modifiée en fonction des besoins et du type de tutorat choisi.

Veillez également à indiquer le **volume horaire total** au plus proche de la réalité : cette information est importante pour les futurs tuteurs qui pourront ainsi postuler en ayant connaissance du temps de travail qui leur sera demandé et de la rémunération qui y sera associée.

En cas de besoin, la Mission d'Appui à la Pédagogie peut vous proposer **des outils (méthodes, questionnaire de recrutement)** ou faire le lien avec d'autres composantes pour le recrutement des tuteurs.

VOUS INTERVENEZ LORS D'UNE RÉUNION DE RENTRÉE

Lors des réunions de rentrée, n'hésitez pas à **promouvoir le tutorat** auprès des étudiants (essentiellement les L3 et les Masters) susceptibles d'être intéressés pour assurer des fonctions de tuteurs au cours de l'année universitaire. Les étudiants peuvent consulter les **appels à candidatures** disponibles sur le **Career Cen-**

ter de l'université (www.univ-lehavre.jobteaser.com). 

Selon les missions à exercer, ils peuvent postuler à des offres venant d'autres composantes que leur composante d'inscription.

Les étudiants tirent des **bénéfices à exercer les fonctions de tuteurs**. Ces bénéfices peuvent agir au moment de leur parcours universitaire, de leur poursuite d'études ou de leur insertion professionnelle. En effet, la pratique du tutorat permet :

- Une **révision des apprentissages** antérieurs - particulièrement dans le cas d'un tutorat disciplinaire
- Un **développement de compétences** pédagogiques, organisationnelles, relationnelles ou encore communicationnelles qui ont un intérêt pour de nombreux métiers en plus de ceux de l'enseignement et de l'accompagnement
- Un **regard réflexif sur sa pratique étudiante**
Le regard réflexif sur soi permet de prendre conscience de ses propres manières d'agir, et donc de ses propres capacités et compétences. Il permet ainsi de s'améliorer en situation ou après coup.
- Un effet positif sur sa **confiance en soi** (ou sentiment d'efficacité personnelle) Ce sentiment d'efficacité personnelle développé par les tuteurs agit sur de nombreux domaines comme l'orientation par la lutte contre l'autosélection (sorte d'autocensure au moment de choisir ses modalités de poursuite d'études par exemple), l'amélioration des performances aux examens, l'insertion professionnelle ou encore l'amélioration des apprentissages.



FICHE 4

PROMOUVOIR LE TUTORAT AUPRÈS DES ÉTUDIANTS POUVANT EN BÉNÉFICIER

En tant qu'enseignant ou personnel administratif, vous pouvez promouvoir et orienter les étudiants vers les dispositifs de tutorat existants. Cette promotion des dispositifs peut se faire lors des réunions de rentrée mais aussi tout au long de l'année quand les difficultés des étudiants apparaissent.

Les tuteurs peuvent aider les étudiants à revoir les notions, les pré-requis ou les méthodes qui ne sont pas maîtrisées. Ils peuvent aussi apporter un soutien motivationnel.

Afin de les valoriser et de les rendre plus bénéfiques auprès de tous les étudiants, il est important de communiquer sur ces dispositifs. Pour cela vous pouvez notamment :

- faire une information lors des réunions ou des enseignements en grand groupe,
- utiliser les espaces de cours en ligne sur Eurêka
- inciter les enseignants à orienter les étudiants après les premiers résultats aux examens
- transmettre des informations sur les listes de diffusions

Si vous constatez des difficultés particulières chez les étudiants et qu'aucun dispositif existant dans votre composante ou votre département ne peut y répondre, vous pouvez contacter la Mission d'appui à la Pédagogie et l'équipe des projets Réussites plurielles et Résiliences plurielles pour mettre en place un tutorat dédié ([voir contacts utiles](#)). 

En tant que tuteur, vous pouvez :

- demander la création d'un espace "tutorat" sur Eurêka et l'utiliser pour communiquer auprès des étudiants tutorés
- utiliser les espaces et les échanges informels pour encourager les étudiants à se saisir des dispositifs de tutorat



FICHE 5

VOUS ÊTES ÉTUDIANT TUTORÉ

Votre composante/votre département vous propose de participer à des séances de tutorat-étudiant afin de favoriser vos chances de réussite. Les séances de tutorat, en plus d'un soutien disciplinaire, apportent également un soutien motivationnel, organisationnel et permettent d'améliorer la confiance en soi. Vous rendre aux séances de tutorat vous permet de maintenir une motivation tout au long de l'année.

Ce dispositif vous permet de :

- Rencontrer des **étudiantes et étudiants expérimentés** de l'université, à l'écoute, bienveillants et accompagnants.
- Avoir accès à un espace privilégié et de confiance pour **poser toutes les questions** favorisant votre réussite.
- Approfondir vos connaissances et compétences grâce à un **accompagnement individualisé**.
- Vous donner plus de **chances de réussir** votre parcours universitaire.

Il ne se substitue pas aux enseignements, mais vient vous apporter **un accompagnement personnalisé** en complément, un soutien ciblé sur vos besoins rencontrés. Il intervient principalement pour vous accompagner dans **l'appropriation des notions abordées dans les cours** (CM et TD) ou les pré-requis (**remédiation**), dans l'organisation de votre travail (**méthodologie**) et dans le maintien de vos engagements dans votre parcours d'études (**motivation**).

N'hésitez pas à vous rendre aux séances de tutorat proposées tout au long de l'année (et pas uniquement juste avant les examens !) pour vous assurer un rythme de travail régulier.



FICHE 6

VOUS ÊTES TUTEUR À L'UNIVERSITÉ

PRÉSENTATION

Vous venez de signer un contrat de tuteur-étudiant. Cette fiche a pour objectif de vous donner des informations utiles pour débiter votre fonction de tuteur dans les meilleures conditions.

Important : pour échanger avec vous, les responsables / encadrants du dispositif « Tutorat » utiliseront votre adresse mail d'étudiant (prenom.nom@etu.univ-lehavre.fr), assurez-vous de consulter cette adresse régulièrement.

Le tutorat à l'université vise **la réussite de tous et toutes. Il s'adresse le plus souvent aux étudiants en 1ère année en licence** mais le tutorat peut être proposé à toutes les formations et pour chaque année de formation.

L'accompagnement apporté concerne 3 points principaux :

- s'appropriier le **contenu des cours** (et les pré-requis), les différentes **méthodologies**, et les attentes des enseignants
- **organiser son travail** et sa vie étudiante
- travailler sur la **confiance en soi/la motivation**.

Le tuteur ne se substitue pas aux enseignants-chercheurs mais vient apporter un soutien spécifique en complément de leur enseignement, un soutien ciblé sur les difficultés spécifiques rencontrées par l'étudiant tuteuré. Il n'apporte pas de contenu supplémentaire aux enseignements délivrés par les enseignants.

Lors de votre tutorat, vous allez accompagner les étudiants sur différents points, voici quelques exemples.

LES CONTENUS DISCIPLINAIRES DES ENSEIGNEMENTS

Vous pouvez être amené à conduire des séances de tutorat exclusivement dédiées à une discipline, par exemple statistiques. Vous accompagnerez alors les étudiants à la **compréhension** de cette discipline. Votre rôle n'est pas de remplacer l'enseignant en dispensant du savoir mais il est de **répondre aux questions** de l'étudiant.e portant sur les **méthodes de travail** et les **notions** abordées en cours, ainsi que de **reformuler ou réexpliquer** des exercices. Il est important de travailler en collaboration avec les enseignants des disciplines concernées qui pourront vous proposer des exercices ou des ressources supplémentaires pour vos séances. Vous pourrez alors demander conseil à votre enseignant référent.

D'autres séances de tutorat pourront être plus libres, plus informelles et pourront prendre la forme de **permanences** qui permettront alors aux étudiants de venir poser des questions sur tous les cours. Comme dans le cas précédent, votre rôle n'est pas de remplacer l'enseignant. Vous devez répondre alors à la hauteur de vos connaissances et compétences. Si vous ne savez pas répondre à la question, vous pouvez réorienter les étudiants vers un enseignant ou des ressources et pourrez aussi revenir sur ce point lors d'une prochaine séance après vous être renseigné. N'hésitez pas à faire les deux pour vérifier si l'étudiant a bien trouvé une réponse à sa question. En amont de ces séances, vous pouvez aussi recueillir les questions de vos tuteurés, par exemple via un forum sur un espace tutorat sur Eurêka ou via un sondage Wooclap.



LES MÉTHODOLOGIES

Vous allez potentiellement être amené.e lors de vos séances à **expliciter vos méthodes**. Elles peuvent être de plusieurs ordres :

- la **restitution des connaissances** en situation d'examens (dissertation, commentaire de texte, commentaire d'arrêt, etc.).
- la **méthodologie étudiante** (prise de note, organisation, révision, etc.).

Cependant, les tutorés peuvent aussi vous solliciter autour de **règles plus implicites** qui doivent être intégrées pour faciliter la réussite étudiante. Il peut s'agir des manières de poser des questions dans un amphithéâtre, des *petits plus* qui font une *bonne copie* etc. Alors n'hésitez pas à partager votre expérience tout en vous adaptant aux étudiants.

ASPECT ADMINISTRATIF

Au sein de votre UFR, le responsable administratif (parfois le responsable de département) est **votre interlocuteur**, pour votre recrutement ainsi que pour des aspects plus organisationnels (accès à une salle, photocopies ...)

Vous signez un **contrat de travail** et l'Université est votre employeur. Votre durée de travail est de maximum 50h par mois et votre rémunération est au taux 2 (20,38€ brut- au 1er janvier 2021).

ASPECT PÉDAGOGIQUE

Vos interlocuteurs privilégiés sont :

- **L'enseignant-chercheur responsable du tutorat** au sein de votre département : il est une personne-ressource pour contacter les étudiants tutorés, établir un contact avec ses collègues, etc. C'est aussi lui qui pourra préciser les attendus de votre mission en tant que tuteur.
- De manière plus **générale les enseignants chercheurs de votre département qui interviennent auprès des étudiants** que vous tutez. En toute logique, vous les connaissez pour les avoir eu en cours les années précédentes : ils vous aideront par leurs conseils, les documents qu'ils peuvent vous apporter ...

FORMATION OBLIGATOIRE POUR LES TUTEURS

Pour vous permettre d'exercer au mieux vos fonctions de tuteur, une formation vous est délivrée. Elle est **obligatoire** et sa **rémunération** est prévue dans votre contrat ([voir Fiche Formation des tuteurs](#)). ↗

En dehors de cette formation obligatoire, des modules de formation complémentaires peuvent vous être proposés par votre département selon vos besoins et vos intérêts.

Et pour finir, **un conseil** : n'hésitez pas à rester en contact avec le **groupe de tutorat** de votre composante, notamment dans une logique où les plus expérimentés peuvent apporter des éclairages pour vous aider à débiter.

Un bonus pour les tuteurs : un badge numérique (Open Badge) à valoriser sur votre CV pourra vous être proposé en fin d'année.



CONTACTS UTILES POUR LES TUTEURS À L'UNIVERSITÉ

ÉTUDES

UFR et département

Pour toute question liée au calendrier des examens, aux emplois du temps, à l'inscription pédagogique, à l'aménagement des études (étudiant salarié, sportif de haut niveau, etc.). Contactez **votre UFR** ou le secrétariat de votre département.

INFORMATIQUE

Pour signaler un dysfonctionnement d'un des services informatiques (wifi, cours en ligne, messagerie, hyperplanning, etc.), veuillez vous adresser au secrétariat de votre composante, qui fera pour vous une demande d'intervention auprès du Centre des Ressources Informatiques (CRI) de l'Université.

SÉCURITÉ ET LOGISTIQUE

En cas de problème lié à l'ouverture d'une salle, un malaise ou une urgence médicale, un dégât des eaux, un problème matériel dans une salle, etc. contactez l'accueil de votre UFR :

- **Pour le bâtiment des Affaires Internationales et de l'UFR Lettres et Sciences Humaines :**
02 32 74 41 00 ou 02 32 74 42 00
- **Pour l'UFR Sciences et Techniques :**
02 32 74 43 00

MÉDICO – SOCIAL

Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPSS).

- Pour toute question d'ordre médical, psychologique ou social, contacter le Service de Médecine Préventive.
Téléphone : 02 32 74 42 21 / 22
- Pour toute question liée à un handicap, contactez le Service Handicap.
Mail : service-handicap@univ-lehavre.fr
Téléphone : 02 32 74 41 97 et 02 32 74 44 41

ORIENTATION

Service Universitaire d'Insertion et d'Orientation (SUIO)

Pour toute interrogation sur l'orientation, le projet professionnel, la recherche d'un stage, contactez le SUIO.

Formulaire de contact : <https://enquetes-adm.univ-lehavre.fr/SurveyServer/s/enquetes/FormulairedcontactSUIO/questionnaire.htm> 

ENGAGEMENT ÉTUDIANT

Pour toute question liée à la reconnaissance de l'engagement étudiant, contactez votre enseignant référent ou votre responsable d'année.

APPUI À LA PÉDAGOGIE

Mission d'Appui à la Pédagogie (MAP)

Pour toute question relative à la formation des tuteurs ou concernant l'accompagnement à la création d'un dispositif de tutorat, contactez la MAP.

Mail : mission-appui-pedagogie@univ-lehavre.fr
Téléphone : 02 32 74 42 78



FICHE 7

LA FORMATION DES TUTEURS

Un dispositif unique de formation est proposé à tous les tuteurs de l'Université Le Havre Normandie.

Les formations qui le composent sont obligatoires, rémunérées et se présentent sous la forme d'ateliers en présentiel et de modules en ligne sur Eurêka (contenant des ressources médiatisées et des évaluations formatives) coordonnés par la Mission d'Appui à la Pédagogie.

Le dispositif de formation se déroule en **trois temps**, tous obligatoires :

- Une **formation théorique** autour du rôle et de la posture du tuteur : communiquer avec les étudiants, diffuser des ressources, évaluer les acquis etc.
- Un **temps d'analyse de pratiques**
Les séances d'analyse de pratiques réalisées en présentiel permettent d'échanger autour des retours d'expérience des tuteurs, les éventuels obstacles rencontrés, les solutions qu'ils ont mises en œuvre avec plus ou de moins de succès.
- Un **bilan de fin d'année**. Les tuteurs devront assister à une **réunion bilan** et répondre à un **questionnaire** établi par une doctorante en sciences de l'éducation dont la thèse porte sur le tutorat entre pairs. Ce bilan permet de recueillir le ressenti des tuteurs quant à leurs missions, l'analyse de leurs réponses permet d'améliorer les dispositifs de tutorat et leur formation chaque année.

Nota bene

Les actions de tutorat, dont la formation des tuteurs, bénéficiant d'un suivi par des chercheurs, le contenu de la formation est susceptible d'être modifié pour mieux répondre aux besoins exprimés par les tuteurs, les étudiants tutorés ainsi que les responsables référents tutorat dans les composantes.

L'OPEN BADGE « AGIR EN TUTEUR À L'UNIVERSITÉ »



Ce badge est **commun aux trois universités normandes** et a été construit par un groupe de travail composé de chercheurs en sciences de l'éducation, d'enseignants et d'ingénieurs pédagogiques.

L'Open Badge est **l'expression numérique d'une compétence, d'un savoir ou encore d'une expérience**. Il permet de légitimer l'acquisition de certaines connaissances qui ne sont pas reconnues par le biais d'un diplôme et va permettre de valoriser (face à un futur employeur par exemple) ces aptitudes ou ces compétences.

L'Open Badge « *Agir en tuteur à l'université* » est délivré par **l'université qui reconnaît ainsi les compétences** développées pendant la formation délivrée et l'expérience acquise pendant le contrat étudiant, compétences formalisées dans un référentiel de compétences détaillé ci-dessous.

Les **tuteurs développent de nombreuses compétences** pendant leur contrat étudiant, qu'elles soient de nature **pédagogique, organisationnelles, relationnelles** ou encore **communicationnelles**. Le **référentiel de compétences** ci-dessous est **commun aux trois universités normandes**. Il a été conçu par un



groupe de travail composé de chercheurs en sciences de l'éducation, d'enseignants, d'ingénieurs pédagogiques et des chefs de projet Réussites plurielles. Chaque compétence se décline en quatre niveaux :

1. comprendre et appliquer
2. analyser
3. motiver et évaluer
4. créer et faire preuve d'initiatives

COMPÉTENCES

1. Expliciter son rôle de tuteur

- Connaître le périmètre et les limites de son action tutorale.
- Situer son accompagnement en complémentarité de l'action des enseignants.
- Se situer dans l'environnement institutionnel (équipes pédagogiques et services administratifs).

2. Diagnostiquer les besoins et les difficultés d'un apprenant

- Construire une réponse personnalisée sur le plan didactique et pédagogique.
- Apporter un soutien adapté et explicite.

3. Piloter une séance de tutorat

- Évaluer la progression de l'étudiant.
- Soutenir le travail et les efforts du tuteur (étayage cognitif).

4. Animer une séance de tutorat

- Initier et maintenir un climat propice aux apprentissages.
- Faire preuve d'empathie et de qualités d'écoute.
- Se situer entre bienveillance et exigence pour favoriser les progrès des tutorés.
- Développer sa confiance en soi, résister à la pression.

5. Agir avec éthique, réflexivité et responsabilité

- Agir en toute confidentialité.
- Agir dans une approche inclusive qui reconnaît la diversité des apprenants.
- Maîtriser et réguler ses émotions et son stress.
- S'engager dans une démarche réflexive pour améliorer sa posture et ses pratiques tutorales, s'auto-évaluer.

À la fin de son contrat à l'université, le tuteur peut se voir proposer un badge. A travers ce badge, l'université reconnaît les qualités pédagogiques développées durant la mission de tuteur.

La procédure d'attribution du badge est la suivante :

- Le pré-requis est d'avoir suivi l'intégralité de la formation obligatoire. Voir fiche « [La formation des tuteurs](#) ».
- Le référent/encadrant tutorat de la composante atteste que le tuteur a bien assuré les missions qui lui étaient confiées durant son contrat.
- Le tuteur doit remplir le questionnaire d'auto-positionnement qui sera adressé à la fin de l'année universitaire si la formation obligatoire est validée. Une commission se réunira pour valider l'attribution du badge.
- Si le badge a été attribué, le tuteur recevra un courriel intitulé « *Félicitations, le badge Agir en tuteur à l'université vous a été attribué* ».

Une fois délivré, ce badge doit être accepté par le tuteur et ajouté à sa collection de badges sur Open Badge Passeport.

Ce badge peut être valorisé dans un CV ou dans un portfolio et partagé sur les réseaux sociaux (LinkedIn par exemple). Des liens peuvent également être transmis à des tiers, leur permettant d'accéder à la partie publique du badge, ils peuvent ainsi vérifier son authenticité.

Les tuteurs peuvent contacter le service dédié à l'insertion professionnelle de l'université pour qu'il les accompagne à expliciter et valoriser leur expérience.



FICHE 8

VOUS ÊTES PERSONNEL ADMINISTRATIF

Votre composante/votre département accueille des étudiants-tuteurs, sous contrat de travail avec l'Université, pour aider à la réussite de tous et toutes.

Le tuteur ne se substitue pas aux enseignants -chercheurs mais vient apporter **un soutien spécifique** en complément des enseignements, un soutien ciblé sur les difficultés rencontrées par l'étudiant tuteuré. Chaque tuteur bénéficie d'un espace d'échange et de formation sur Eurêka (comprenant des ressources et un forum) où il doit s'inscrire à la suite de la signature de son contrat.

Tous les tuteurs suivent ainsi une formation obligatoire, rémunérée et validée par la remise d'un Open Badge.

Voir la fiche « [La formation des tuteurs](#) ». 

Les tuteurs interviennent principalement pour **accompagner les étudiants** tuteurés à **s'approprier les cours** (CM et TD) ou les pré-requis (**remédiation**), à organiser leur travail (**méthodologie**) et à maintenir leur engagement dans leur parcours d'études (**motivation**), à intégrer les codes propres à l'enseignement supérieur.

En cas de question, vous pouvez prendre contact avec **l'enseignant qui est le responsable pédagogique du tutorat** de la formation concernée (il est en lien avec les tuteurs : [recrutement](#), [encadrement](#)). 

Votre rôle au sein des dispositifs de tutorat est essentiel pour le bon déroulement de ceux-ci. En effet, vous permettez la gestion administrative de ces dispositifs mais vous êtes aussi un interlocuteur entre les différents acteurs (tuteurs, tuteurés, équipes pédagogiques et services administratifs) :

- Vous pourrez être sollicité par un enseignant pour élaborer et / ou **diffuser un appel à candidatures** afin de recruter des tuteurs pour un dispositif.
- Tout au long de l'année universitaire, **vous pouvez être contacté par un tuteur** pour l'aider à organiser son travail sur le plan logistique : salle disponible, information sur les emplois du temps, contact avec un enseignant, photocopies, etc. : **merci de lui réserver le meilleur accueil afin qu'il puisse aider les tuteurés qu'il suit.**



PROPOSITION DE FICHE DE POSTE TYPE

FICHE DE POSTE TUTEUR ÉTUDIANT

• Environnement de travail

Détailler le dispositif de tutorat.
Service/composante/projet d'affectation ainsi que les objectifs et missions.

• Contexte

Vous devrez suivre la formation obligatoire dispensée par l'Université.
Vous travaillerez seul et en équipe avec les autres tuteurs, les enseignants et le personnel administratif.
Vous serez encadré par un enseignant référent/encadrant [compléter avec le nom]

• Objectif du poste

Favoriser les apprentissages des étudiants par un accompagnement méthodologique et pédagogique personnalisé dans la réussite de leurs études supérieures. Le tuteur est ainsi un facilitateur, un accompagnateur, un médiateur, un régulateur et un stimulateur.

• Description du poste

Missions principales

- Accompagner le tuteur et l'aider à mettre en place les conditions favorables à l'apprentissage (méthodologiques et pédagogiques)
- Susciter ou entretenir la motivation des tuteurs en termes d'apprentissages pour favoriser l'engagement et l'investissement dans les études
- Agir de façon éthique et responsable dans la fonction de tuteur

Activités associées

Initier et maintenir une relation avec le tuteur pour mettre en place les conditions favorables à l'apprentissage

- Créer un climat de confiance avec le tuteur.
- Identifier les besoins du tuteur (méthodologiques, pédagogiques, fonctionnement de l'université).

Agir de manière proactive pour guider et soutenir l'apprenant dans son projet d'étudiant en lien avec les équipes pédagogiques.

- Participer à la réussite de tous et toutes par un suivi individualisé.
- Planifier des temps de rencontre individuelle et/ou collective en tenant compte des besoins des apprenants, de leurs contextes et des attendus de la formation.
- Aider les étudiants-tuteurs à cibler leurs difficultés et blocages et les aider à mettre en place des solutions.
- Organiser et animer des séances de tutorat en fonction correspondant aux besoins identifiés par les différents acteurs (méthodologies, disciplinaires et compétences transversales).

• Compétences requises

Se repérer au sein de l'université et de l'ensemble des services proposés à l'étudiant.e.

Maîtriser les méthodologies universitaires (recherche documentaire, prise de notes, examen, etc.)

Adapter son comportement et son attitude aux différents environnements et interlocuteurs

S'exprimer à l'oral et à l'écrit en français dans un vocabulaire clair et adapté

Faire preuve de bienveillance, d'écoute et de pédagogie
Faire preuve d'initiatives et d'engagement

Maîtriser les outils informatiques, numériques et de recherche documentaire

• Modalités de candidature

[préciser à qui sont ouvertes les candidatures : étudiants inscrits en L2, L3, M1, M2, d'une filière précise ou ouvertes aux étudiants de toutes les composantes, etc.]

Envoi des candidatures (CV et lettre de motivation) avant le..... à l'adresse mail.....

Prise de poste : à partir du ...



Vous souhaitez en savoir plus sur les possibilités de mise en place d'un dispositif de tutorat dans votre composante, notamment sur les possibilités de financement ? N'hésitez pas à contacter Cécile MAOUT, cheffe de projet Réussites plurielles et Résiliences plurielles (cecile.maout@univ-lehavre.fr) en adressant un bref résumé de votre projet, une estimation du nombre de tuteurs et du volume horaire souhaité.

En cas de difficulté particulière Adeline BOUCHARD, ingénieure pédagogique à la Mission d'Appui à la Pédagogie et en charge du tutorat, est susceptible de vous apporter une aide : adeline.bouchard@univ-lehavre.fr

Des actions de recherche sont menées autour des dispositifs de tutorat mis en place dans le cadre du projet Réussites plurielles. La thèse de Morgane VÉRON portant sur "Le tutorat entre étudiants avancés et néo-étudiants au service de la réussite en licence" sous la direction de Julie DELALANDE (CIRNEF) est financée par le projet. Le mémoire de Louise QUÉNIART, L'apprentissage par la pratique du tutorat-étudiant (2021) sous la direction de Richard WITTORSKY (CIRNEF) est une autre ressource utile.

Ce travail a bénéficié d'une aide de l'État gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre du programme « Investissements d'avenir » portant la référence ANR-18-NCUN-021 »

